

# FEDER / FSE+

Période : 2021-2027

FEDER : 321 M € / FSE+ : 58 M €

## RÉGION BRETAGNE

FEDER : Entreprises / Associations / Organismes publics

## AXES > OBJECTIFS > ACTIONS

### Axes FEDER

- > Recherche, innovation, entreprises et transition numérique
- > La fibre pour tous en Bretagne / Bretagne très haut débit
- > Transition énergétique, écologique et climatique
- > Mobilités durables

APPROCHE TERRITORIALE mise en œuvre avec les métropoles de Rennes et de Brest à travers les ITI métropolitains

# FEADER

Période : 2023-2027

181,8 M €

## RÉGION BRETAGNE

Exploitations agricoles et autres entreprises / Associations / Organismes publics

## RÉGION BRETAGNE

BESOINS STRATÉGIQUES > MESURES > TYPES D'OPÉRATIONS (TO\*)

### 5 besoins stratégiques

- > Renouvellement des générations
- > Investissements agricoles
- > Agroécologie (dont MAEC forfaitaires, Breizh Bocage)
- > Industries agroalimentaires
- > Développement des territoires (Leader)

APPROCHE TERRITORIALE mise en œuvre à travers le DLAL Leader, animé par les 21 territoires désignés GAL Leader

\* Les TO fonctionnent par appels à projets.

## GLOSSAIRE :

**CORSPA** : Commission régionale de sélection pêche et aquaculture  
**CRPE** : Commission régionale de programmation européenne  
**DOTM** : Direction départementale des territoires et de la mer  
**OGAMPA** : Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture  
**DLAL** : Développement local mené par les acteurs locaux. Établi par le cadre réglementaire, cette méthode est basée sur les fondamentaux de l'approche Leader des précédents programmes (stratégie locale intégrée, approche ascendante, partenariat local, innovation, mise en réseau, coopération...).

## RÉGION BRETAGNE

FSE+ : La Région Bretagne, unique bénéficiaire direct du FSE+ régional. Cette subvention soutient l'achat de prestations dispensées par des organismes de formation, retenus à l'issue d'une procédure de commande publique.

### Axe FSE+

- > Accompagnement et formation des personnes en recherche d'emploi

122 M €

## ÉTAT

Exploitations agricoles

SERVICES D'ÉTAT (DRAAF/ DOTM)

BESOINS STRATÉGIQUES > MESURES > TYPES D'OPÉRATIONS (TO\*)

### 2 dispositifs nationaux avec enveloppe régionale prédéfinie :

- > Agriculture bio
- > Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) surfaciques

### 3 dispositifs nationaux sans enveloppe régionale prédéfinie :

- > Gestion des risques
- > Prédation
- > Indemnités compensatoires des handicaps naturels (ICHN)

**DRAAF** : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
**DREETS** : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités  
**FEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural  
**FEAMPA** : Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture  
**FEDER** : Fonds européen de développement régional  
**FSE+** : Fonds social européen  
**FESI** : Fonds européens structurels et d'investissement regroupant le FEDER, le FSE+, le FEADER et le FEAMPA  
**GAL** : Groupe d'action locale. Organisme mettant en œuvre une stratégie Leader sur son territoire  
**GALPA** : Groupe d'action locale pour la pêche et l'aquaculture (équivalent du GAL pour le DLAL FEAMPA)

## ACCORD DE PARTENARIAT NATIONAL

Concertation entre l'État et les Régions françaises pour définir les grandes priorités – COMPÉTITIVITÉ – EMPLOI, FORMATION ET INCLUSION – NUMÉRIQUE – ENVIRONNEMENT ET CLIMAT – ÉGALITÉ DES TERRITOIRES –

35 programmes en France approuvés par la Commission européenne

# FONDS EUROPÉENS EN BRETAGNE

2021 - 2027

Près d'1 Md € de fonds européens pour les projets en Bretagne

## 4 PROGRAMMES DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE (CTE)

### financés par le FEDER

**PROGRAMME TRANSNATIONAL ESPACE ATLANTIQUE** : 150,8 M €

Autorité de gestion du programme : Région Norte (Portugal)

**PROGRAMME TRANSNATIONAL EUROPE DU NORD OUEST** : 310 M €

Autorité de gestion du programme : Région Hauts-de-France

**PROGRAMME TRANSNATIONAL MER DU NORD** : 175 M €

Autorité de gestion du programme : Région du Jutland (Danemark)

**PROGRAMME INTERREG EUROPE** : 379 M €

Autorité de gestion du programme : Région Hauts-de-France

La coopération territoriale européenne soutient des projets entre régions européennes :  
| innovation | transition énergétique | biodiversité et protection de l'environnement |  
| attractivité des territoires | inclusion sociale |

## UN CADRE STRATÉGIQUE COMMUN POUR TOUS LES ÉTATS MEMBRES

Objectifs : Une Europe + compétitive / + verte / + connectée / + sociale et inclusive / + proche des citoyens-ne-s

Moyens : les fonds structurels et d'investissement européens (FEDER, FSE+, FEADER, FEAMPA)

# FSE+

Période : 2021-2027

105,5 M €

## ÉTAT (DREETS)

Déléataires de gestion :

- > Départements
- > Métropoles de Rennes et Brest

Entreprises / Associations / Organismes publics

## ÉTAT (DREETS)

Déléataires de gestion :

DREETS / Départements / Métropoles de Rennes et Brest (PLIEs)

DÉFIS > AXES > PRIORITÉS D'INVESTISSEMENTS

### Axes :

- > Insertion professionnelle et inclusion sociale
- > Insertion des jeunes et réussite scolaire
- > Compétences et mutations économiques
- > Environnement professionnel inclusif et adapté
- > Aide aux plus démunis-e-s (hors aide alimentaire)
- > Innovation sociale

# FEAMPA

Période : 2021-2027

55 M € régionalisés (dans une enveloppe nationale de 567 M €)

## ÉTAT (OGAMPA)

Organisme intermédiaire :

- > Région Bretagne

Entreprises / Associations / Organismes publics

## RÉGION BRETAGNE / ÉTAT (Ministère et France AgriMer)

PRIORITÉS > MESURES

4 priorités partagées État-Région :

- > Pêche durable
- > Aquaculture durable et transformation, commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture
- > Soutien à l'économie bleue et développement du littoral (DLAL)
- > Gouvernance internationale des océans

APPROCHE TERRITORIALE mise en œuvre à travers le DLAL FEAMPA par les territoires maritimes de Bretagne désignés GALPA

## LÉGENDE :

AUTORITÉ DE GESTION

INSTRUCTION

BÉNÉFICIAIRE

ARCHITECTURE DU PROGRAMME

## La gouvernance des programmes européens en Bretagne :

Chaque programme est géré par une autorité de gestion (AG) qui a la responsabilité du programme, contrôlé par des organismes extérieurs, en lien permanent avec la Commission européenne (ses directions générales).

**LE COMITÉ DE SUIVI PLURIFONDS** assure le suivi stratégique de l'avancement des programmes.  
**Ses actions :**  
> il est consulté pour toute modification de programmes ;  
> il approuve les critères de sélection des projets, les rapports annuels, la stratégie de communication et sa mise en œuvre, les plans d'évaluation, etc.  
**Sa composition :** représentants de l'UE (députés et Commission européenne), de l'État et de la Région (élus et services), représentants des partenaires économiques, sociaux et environnementaux, et représentants locaux (élus et société civile).

**LES COMITÉS LOCAUX DE SÉLECTION** se réunissent pour sélectionner des projets pouvant bénéficier d'un cofinancement européen dans le cadre de Leader, du DLAL FEAMPA et des ITI.  
**Leur composition :** représentation équilibrée entre les structures publiques et les structures privées du territoire local concerné.

**LES COMITÉS DE PROGRAMMATION** diffèrent pour chaque fonds.  
**FEDER, FSE+ :** CRPE  
**FEADER :** 8 comités thématiques  
**FEAMPA :** CORSPA  
Les comités impliquent les partenaires sociaux économiques et environnementaux.

## L'assistance technique des programmes :

**L'ASSISTANCE TECHNIQUE (AT)** est un des axes inscrits dans les programmes pour accompagner les actions liées à la mise en œuvre administrative et financière, à la communication, à l'animation et à l'évaluation des programmes.

COFINANCÉ PAR  
UNION EUROPÉENNE  
L'Europe s'engage en Bretagne

RÉGION BRETAGNE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE  
Liberté Égalité Fraternité